

**Rapport n°10 :**

**Budget Graduate School EIPHI 2020/2021  
relatif aux primes et heures complémentaires  
des encadrants d'étudiants de Master**

<b>Rapporteur (s) :</b>	Claudia LAOU-HUEN – Directrice du service Recherche et projets structurants
<b>Service – personnel référent</b>	Frédéric PENEAU Chef de projet Graduate School EIPHI
<b>Séance du Conseil d'administration</b>	29 avril 2021

Pour délibération	<input checked="" type="checkbox"/>
Pour échange/débat, orientations, avis	<input type="checkbox"/>
Pour information	<input type="checkbox"/>
Autre	<input type="checkbox"/>

**Rapport :**

Dans le cadre de ses appels à projets internes, la Graduate School EIPHI a prévu un budget destiné à financer, sous forme de primes et heures complémentaires, des missions d'encadrement d'étudiants en Master assurées par des chercheurs, enseignants-chercheurs et par des doctorants (soit dans le cadre de stages, soit dans le cadre de projets de recherche au sein des laboratoires partenaires du projet : FEMTO-ST, ICB, IMB).

Pour l'année académique 2020-2021, l'enveloppe attribuée par EIPHI pour les primes et heures complémentaires attribuées aux encadrants et reversées aux établissements opérateurs des Masters s'élève à 27 928 € :

- 3 136 € pour le Master MATH4PHYS (uB),
- 8 400 € pour le Master PPN (uB),
- 2 072 € pour le Master CDM (uB),
- 11 296 € pour le Master PICS (UFC),
- 672 € pour le Master SIS (UFC),
- 2 352 € pour le Master Smart Mechanics (UFC).

**DÉLIBÉRATION**

**Il est demandé au Conseil d'administration de bien vouloir approuver le montant et la répartition des Primes et Heures Complémentaires attribuées aux encadrants des Masters opérés par l'uB (13 608 €) et l'UFC (14 320 €) dans le cadre de la graduate school EIPHI pour l'année 2020/2021.**